



5 conseils pour acheter un véhicule électrique d'occasion sans se faire arnaquer

Aujourd'hui, l'Etat incite particulièrement la transition énergétique du parc automobile au profit de l'électrique. Après l'introduction de la prime à la conversion à laquelle les véhicules d'occasion pouvaient déjà prétendre et l'immatriculation administrative quasiment gratuite dans la plupart des régions, l'Etat a annoncé récemment un bonus de 1000€ pour l'achat d'un véhicule d'occasion électrique.

Les véhicules électriques présentent cependant des caractéristiques bien spécifiques qu'il convient de connaître et de maîtriser pour s'assurer de faire l'acquisition d'une bonne occasion et éviter les arnaques. C'est dans ce cadre que Trustoo, start-up française spécialisée dans la vérification de voitures d'occasion avant achat, dresse un Top 5 des conseils à suivre pour acheter un véhicule d'occasion électrique en toute sérénité.

1- Vérifier la capacité de la batterie

Contrairement aux véhicules thermiques traditionnels, les véhicules électriques utilisent une batterie pour le stockage de l'électricité qui sert à faire avancer la voiture. Les batteries sont relativement longues à charger, particulièrement sur les modèles les plus anciens, et cela limite l'autonomie des véhicules électriques. Il convient donc de bien se renseigner sur la capacité de la batterie du véhicule que l'on souhaite acquérir et de son autonomie résultante pour que vous puissiez réaliser vos trajets du quotidien sans encombre. Attention, certains modèles de voitures électriques ont des variantes avec différentes capacités de batterie, faites donc bien attention à la version qui vous convient. Prévoyez également une autonomie supérieure à vos trajets notamment pour les périodes hivernales où le stockage de la batterie est affaibli et l'utilisation du chauffage augmente énormément la consommation électrique du véhicule

2- S'assurer des bonnes conditions d'utilisation du véhicule

La batterie est le cœur des véhicules électriques. Malheureusement, c'est un élément particulièrement onéreux et dont le stockage se réduit avec le temps notamment en fonction de ses conditions environnementales et d'utilisation. La dégradation de la batterie peut cependant être freinée. Privilégiez donc les véhicules qui roulent très régulièrement et qui sont stockés dans des endroits aux températures moins extrêmes et plus stables comme un garage fermé privatif par exemple pour vous assurer que la batterie soit dans le meilleur état possible.

3- Vérifier les câbles de chargement

Les véhicules électriques sont souvent proposés avec différents câbles de chargement en option. Chaque câble propose une puissance de charge différente et donc un temps de chargement plus ou moins long. Faites donc très attention au câble fourni avec le véhicule.

4- Vérifier les trains roulants

Les véhicules électriques, de par le poids des batteries utilisées, sont beaucoup plus lourds que leurs homologues à moteur thermique. Les trains roulants sont donc fortement sollicités et il est nécessaire de s'assurer que ceux-ci ne sont pas affaiblis pour être sûr de son achat.

5- Se faire accompagner

Lors d'un achat de véhicule d'occasion, il est compliqué, pour un automobiliste classique, de savoir ce qu'il y a à vérifier. N'hésitez pas à vous faire accompagner. Trustoo propose de mettre un spécialiste, professionnel de l'automobile, à disposition des personnes désirant faire l'acquisition d'un véhicule d'occasion pour les accompagner au moment d'aller voir le véhicule ou pour aller l'inspecter à leur place sur 200 points de contrôle : état extérieur, intérieur, carrosserie, compartiment moteur, test statique à froid, essai routier, vérification administrative, carnet d'entretien, factures, contrôles techniques et historique.

A propos de Trustoo

Trustoo, Fondée en 2018, est le numéro 1 en France de l'inspection avant achat de voitures d'occasion. L'entreprise compte aujourd'hui un réseau de plus de 550 spécialistes automobiles indépendants (dits "spécialistes Trustoo") et intervient sous 24h dans n'importe quelle ville de France, Belgique, Suisse, Allemagne et Luxembourg pour réaliser une inspection sur tous véhicules (Automobiles, deux roues, camping-car,...).

Trustoo est un véritable partenaire de confiance qui accompagne les automobilistes dans leur démarche d'achat de véhicule d'occasion afin d'éviter toutes arnaques possibles et d'optimiser au maximum leur achat.

Pour plus d'informations : <https://trustoo.fr>

Suivez Trustoo sur :

www.facebook.com/trustoocontact/

www.instagram.com/trustoo/?hl=fr

www.youtube.com/channel/UCSEGGK7R2IRH8BbPCSD5Q7w